

Image not found or type unknown



Mes droits sur mon terrain

Par **julie**, le **21/11/2009** à **20:39**

Bonjour,
J'ai un permis de construire sur un terrain où se trouve une ligne moyenne tension qui n'est pas aux normes.
Car elle passe à moins de 3 mètres du faitage de ma maison.
Nous avons reçu une réponse de ERDF souhaitant nous mettre un poteau sur notre terrain et si esthétiquement cela nous ne plait pas, nous devons prendre en charge le remplacement du poteau existant (5000€) !
La ligne cependant reste toujours sous la maison avec tous les risques qu'elle peut cacher.
Ma première question est : - Qui doit prendre en charge la mise aux normes ?
Ma deuxième question est : - ERDF a-t-il le droit de poser un poteau sur mon terrain ou celui du voisin sans notre accord ?
- Quelles sont mes droits ? Et comment les faire valoir ?
Merci pour toute réponse
Cordialement
Julie